



Information réglementée

Paris, le 10 janvier 2025

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 224 301 titres
- 10 392 838 € en espèces

Au cours du 2^{ème} semestre 2024, il a été négocié un total de :

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 4 106
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 4 576
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 772 275 titres pour 26 344 995 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 750 660 titres pour 25 701 687 €

Il est rappelé que :

➤ lors du dernier bilan semestriel au 30 Juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 202 686 titres
- 11 036 146 € en espèces

Au cours du 1^{er} semestre 2024, il a été négocié un total de :

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 7 335
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 7 699
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 165 756 titres pour 56 726 091 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 085 783 titres pour 53 577 907 €

➤ lors de la mise en place du contrat le 05 juillet 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 20 000 000 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2021-01 en date du 22 juin 2021, renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée sur : www.edenred.com